

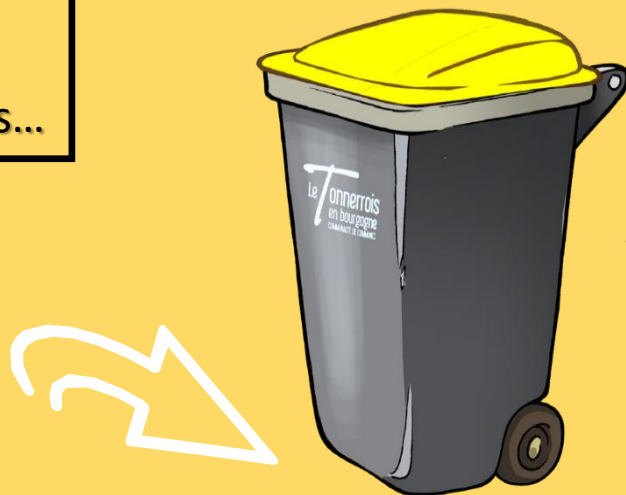
# MÉMO TRI à partir de 2022



DANS MON BAC OU SAC JAUNE DE TRI SÉLECTIF,  
JE DÉPOSE EN VRAC ET VIDÉS :

- ✓ Les emballages en Aluminium-Acier
  - ✓ Les cartonnettes et briques alimentaires
  - ✓ Tous les emballages plastiques
  - ✓ **NOUVEAU : TOUS LES PAPIERS\* !**
- \* enveloppes, courriers, journaux, magazines...

Jour de collecte :  
○ L ○ M ○ M ○ J ○ V  
Semaine :  
○ paire ○ impaire



ou

## DÉCHETS MÉNAGERS

Je continue à les déposer dans mon bac,  
comme avant.



## VERRE

Je continue à le déposer dans le point  
d'apport volontaire de ma commune.



Jour de collecte :  
○ L ○ M ○ M ○ J ○ V  
Semaine :  
○ paire ○ impaire

INFOS +

03 73 91 00 11

[www.letonnerroisenbourgogne.fr](http://www.letonnerroisenbourgogne.fr)

Rubrique : Gestion des déchets

